

*Le Sérignacais*

**Notre Village**

Magazine municipal d'informations Décembre 2020



**" Les enfants ont découvert la nouvelle structure,**



**les sourires parlent d'eux-mêmes ! "**

## EDITO



Mesdames, Messieurs,

*Sérignac, un village  
où il fait bon vivre !*

*Notre commune vient d'avoir  
son heure de gloire médiatique  
par la divulgation dans la presse de l'héritage de  
Monsieur Didier Couèque, merci encore à notre  
donateur qui vivait à la Morpa depuis 20 ans.*

*Notre commune a aussi son détracteur qui  
s'exprime dans la presse locale Agenaise, cet  
exercice a ses limites.*

*Cette période difficile, nous oblige un autre vivre  
ensemble, masqués, à distance, dans un périmètre  
limité, notre priorité sur notre territoire communal :  
les anciens et les scolaires, nous y veillons !*

*Je pense que les rassemblements traditionnels pour  
Noël et le premier de l'an sont assez aléatoires, je  
souhaite bien sûr l'inverse.*

*Pour cette raison nous allons privilégier la  
communication numérique pour nos actions. Dès  
mi-janvier, à vos ordinateurs, facebook et autres.  
Pas de soucis aujourd'hui notre journal papier est  
toujours là !*

*Jean Dreuil*

## ETAT CIVIL 27/11/20

### ILS SONT NES



BESQUES MAROSA Julia  
GUIN Matthew  
DELFAUT Armand  
ROMERO Sacha  
TRENTINI Toni  
MESQUITA Nuno  
MARC Lila  
AUBRY Lucie  
HOLLINGER Clément  
FERRIERE Kaïna

### ILS SE SONT MARIES



DREUIL Yoann  
& GRES Laura  
  
DUPENNE David  
& ESCADAFALS Alicia

## ILS NOUS ONT QUITTES

BONENFANT Gisèle épouse CADEILLAN  
LEBRERE Felicie veuve VERDELET  
DUPUY Jeanne veuve PERIN  
LESPEDES Ginette veuve LAMAISON  
MENELLE Jean-Claude  
RAVAINE Bernard  
ARGOUIN Guy  
MARCHE Françoise  
CHIAROT Marino  
LAFOND Célestine veuve REAL  
MAHMOUDY Amarouch  
BORBEY Véronique épouse ROUGIER

## NOËL DE NOS AINES



La tradition en cette fin d'année sera respectée pour nos aînés de 75 ans et plus. Ils se verront offrir un petit colis fait de douceurs du pays. La période que nous vivons nous invite à respecter les gestes barrières ce qui n'empêchera pas les élus de frapper à votre porte et de manifester leur soutien, leur sympathie, leur affection. Nous avons bien sûr une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés au cours de cette année. Les personnes arrivées dans la commune en 2020 et nées en 1945 et moins sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie pour bénéficier de cette distribution. Bonnes fêtes et bonne santé à toutes et à tous.

## COORDONNEES

2 place de l'Hôtel de Ville,  
47310 Sérignac sur Garonne  
05 53 68 63 54  
mairie@serignac-gne.fr  
www.serignac-sur-garonne.fr

Horaires :  
Du Lundi au Vendredi : 8h30 à 11h30

# SERIGNAC A LA UNE

Cool direct



Fun radio

Emissions radios,  
Le Mardi 20 Octobre 2020

TF1



Le Mercredi 21 Octobre 2020,  
JOURNAL DE 13H

France 3



Le Mercredi 21 Octobre 2020  
Au 19/20

## INVESTISSEMENTS

Sur les 3 prochaines années, nous souhaitons lancer l'ensemble de nos projets, c'est ambitieux ! Nos finances et notre capacité d'emprunt nous le permettent. En 2021, nous aurons divisé par 3 notre endettement !



Fin décembre, les dossiers de demande de subventions seront déposés, ils concernent :

- La cantine scolaire
- L'aménagement de la cour de l'école avec l'accessibilité handicapés
- Le club House du Basket.

Dans le même temps, nous aurons :

- finalisé l'achat des terrains pour la construction des 3 maisons « COUEQUE »
- lancé l'étude pour l'aménagement de la zone Sud du bourg
- engagé des démarches pour l'achat de l'ancien « Relais landais »

Sérignac bouge !

## UNE NOUVELLE VIE POUR LE RELAIS LANDAIS

Autrefois restaurant bien connu des « anciens » a contribué pendant des années à l'animation de notre village. C'était un lieu où il faisait bon se retrouver autour d'un verre, pour partager un repas, faire une partie de belote ou de billard.



La municipalité a pris la décision d'acheter cet immeuble qui sera dédié aux associations.

Au rez de chaussée, salles adaptées pour la pratique de la gymnastique, du yoga, dessin, loisirs créatifs et tricot, salles de réunion, espace de convivialité...

A l'étage, des bureaux afin de répondre aux demandes croissantes d'espace de coworking.



## TRAVAUX

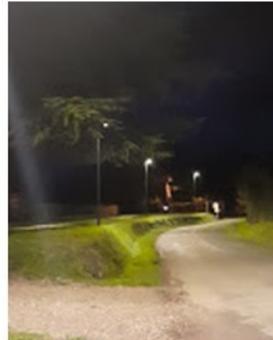


Portes, fenêtres et contrevents de la Mairie, de la salle des expositions et du logement au dessus se sont fait

une beauté en prévision des fêtes à venir. Elus et employés municipaux se sont affairés dans la joie et la bonne humeur.



### Nouvel éclairage rue des Vergers :



Votre commune s'engage à entretenir les espaces verts sans pesticides pour préserver la biodiversité et la santé de tous et vous ? Les pesticides apprenons à nous en passer !

**COMMUNE SANS PESTICIDE !**

Depuis le 1er Janvier 2017, la loi labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble de l'espace public. Ainsi, les agents techniques ne peuvent plus agir de façon radicale sur les herbes indésirables qui apparaissent régulièrement dans l'espace public.  
Merci de votre compréhension

## CIMETIERE

A LA TOUSSAINT, beaucoup d'entre nous visitent le cimetière. Comme tous les ans, vous avez pu remarquer le travail d'entretien effectué.

Ce travail de titan nous le devons à nos employés communaux qui privés des désherbants aujourd'hui interdits ont dû arracher les mauvaises herbes à la main.

Des solutions telles que karcher à l'eau chaude pourrait aider dans les années à venir à cette tâche ! en attendant un grand merci à GUY tant il est important dans ces lieux de souvenir de respecter la propreté !

## LA FIN D'UNE LONGUE HISTOIRE

### ALLEE DES MARRONIERS



La décision sera irrévocable. Imaginez un peu, elle est certainement la plus connue de notre bastide et va peut-être changer de nom.

Combien de riverains, de promeneurs, d'amoureux l'ont rencontrée durant leur vie ? Elle a été la conclusion de nombreuses courses cyclistes

qui ont fait la fierté des fêtes du 15 août. Elle s'est couverte de monde pour admirer les feux d'artifices des berges du canal. En cette période où le virus décime quelque peu la population de notre pays voici qu'une autre maladie touche également nos géants verts.

### « Il nous faudra les abattre »

En effet, le choix est sans équivoque, les marronniers qui font l'admiration des sérignacais sur le chemin des berges du canal, vont devoir être abattus. Ceux-ci sont malheureusement trop malades.



La Mineuse ou plus exactement la teigne minière a eu raison de nos ancêtres et fait résonner leur âme de géants. La chute des branches devient un danger pour les promeneurs.

Cependant, nous ne laisserons pas cette route historique nue très longtemps. Le passage

piétonnier nouvellement éclairé de grands candélabres restera ouvert et déjà un nouvel aménagement de la route avec plantation est à l'étude afin de garder la beauté du site. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des travaux et imaginez bien que ce n'est pas de gaieté de cœur que la décision a été prise.



## La commune prend les problèmes à bras le corps



Depuis des décennies les propriétaires ignorent ce bien. Les habitants, les gens, qui traversent SERIGNAC mesurent l'état de délabrement.

La commune ajoute la dangerosité.

C'est assez !

Une procédure d'achat aux propriétaires va permettre à la municipalité sérignacaise d'avancer dans le bon sens : démolition, restauration.



## CHATS LIBRES

La municipalité s'est rapprochée de l'ARPA 47 pour la régulation et la gestion des populations de chats libres suite à la nouvelle réglementation.

Qu'est-ce que cela signifie ?



L'ARPA récupère les chats libres afin de les stériliser et les tatouer. 50 % de l'intervention est pris en charge par l'association et 50 % par la mairie. Il en coûtera donc pour la collectivité 60 euros pour un mâle et 80 euros pour une femelle...

Si vous apercevez ou nourrissez des chats libres, il vous est demandé d'envoyer un mail à [arpa47refuge@gmail.com](mailto:arpa47refuge@gmail.com) en mettant votre nom, adresse et numéro de téléphone en expliquant depuis combien de temps les chats sont là, le nombre, le sexe... Si vous voyez des chatons qui viennent de naître, il est nécessaire de prévenir l'ARPA avant 8 jours. Dès qu'ils seront prévenus, ils pourront intervenir. Toute campagne de capture fera l'objet d'une information auprès de la population au moins une semaine avant. Ils seront ensuite relâchés à l'endroit exact où ils ont été prélevés.

Attention, il faut savoir que tout chat né après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et âgé de plus de 7 mois doit **obligatoirement** être identifié. Ainsi, les chats libres qui seront tatoués le seront au titre de l'ARPA, et ne pourront pas être adoptés sans le consentement de l'ARPA. Si votre chat a été pris par erreur car non tatoué, vous serez facturés du montant de l'intervention et vous risquez de plus une amende. En effet, le ministère de l'Agriculture a renforcé les mesures contre l'abandon d'animaux domestiques en janvier dernier. Les nouvelles dispositions concernent également les chats qui doivent désormais être identifiés sous peine d'une amende de 135 euros.



# ECOLE



Depuis le 26 octobre 2020, le plan vigipirate est renforcé aux abords de l'école et ce jusqu'à nouvel ordre. Afin de préserver la sécurité des familles et enfants il est interdit aux véhicules non autorisés de circuler ou de stationner dans la rue Jules Ferry.

## ELEMENTAIRE

3 professeurs des écoles, 3 classes pour un effectif de 61 élèves

La rentrée scolaire s'est déroulée sans problème malgré la tension perceptible des parents et des élèves. Les enseignants et la mairie ont répondu à tous les impératifs liés à la COVID.

Les dernières tables individuelles ont été installées et permettent la distanciation sociale imposée, des masques en tissus ont été distribués aux élèves, 4 par élève et la désinfection systématique des locaux se poursuit tous les jours.

Un budget de 45€ par élève scolarisé est versé par la commune et 550 € par classe pour les transports

## MATERNELLE

2 professeurs des écoles, 2 classes pour un effectif de 37 élèves

« **Très bonne rentrée** » telle est la conclusion du conseil d'école du 5 novembre dernier !

De nombreux projets pédagogiques autour des 4 éléments qui sont : l'eau, la terre, l'air et le feu.



La commune a investi dans un nouveau jeu dans la cour de l'école il est vrai qu'il remplace un ensemble bois très vieillot !



Une rencontre intergénérationnelle entre la petite section de maternelle et les aînés de la MARPA a permis des échanges virtuels chargés de beaucoup d'émotion ! au terme de cette rencontre rendez vous est pris pour un goûter qui cette fois, nous l'espérons, pourra se tenir en présentiel !

A noter l'investissement de Léa Cosolo, stagiaire à la Marpa pour cette opération : pour elle, un exercice lié à ses études.



Un budget de 45 € par élève est également attribué par la mairie et 550 € par classe pour le transport.

## LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les règles sanitaires sont très scrupuleusement observées, un appareil de désinfection aide les personnels au niveau de l'entretien.

Deux services pour les repas et des mesures adaptées à la situation.

La mise aux normes du restaurant scolaire, de la cour, des WC, des huisseries, l'accessibilité des locaux est un projet dont le début des travaux est probable en 2021.

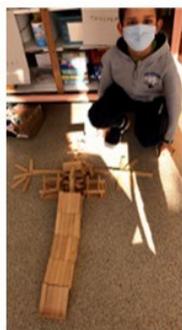
## LA SEMAINE DU GOÛT



Du 12 au 16 Octobre, le restaurant scolaire a proposé un voyage dans sa carte de menus ! Les jeunes convives sont allés

en AUVERGNE et ont goûté l'aligot et le fromage bleu d'auvergne puis un tour en ALSACE avec la choucroute et la tarte à la rhubarbe, ensuite la BRETAGNE avec dans l'assiette : chou-fleur, galette au sarrasin et far breton et la semaine du goût s'achève en NORMANDIE au menu boudin et tarte normande bien sûr !

## PERISCOLAIRE : CONCOURS DE KAPLA



## BILAN TOURISTIQUE



Une saison vient de se finir avec les aléas que nous connaissons.

2 600 personnes ont été accueillies soit 25 % de moins que l'année précédente. Les étrangers nous ont manqués. Ils n'ont représenté cette année que 13 % des effectifs contre un tiers en temps normal. Cependant, nous ne nous en sortons pas trop mal grâce à une clientèle française qui a répondu présent. 25 % sont des plaisanciers et 30 % des cyclotouristes. Cette année, les français ont privilégié le bateau ou le camping-car ainsi que les gîtes qui permettent de mieux se protéger du Covid. Les étrangers en vélo ont été très nombreux. En tête les espagnols suivis par les allemands, les belges, les hollandais et les danois. Les britanniques ont été les grands absents de cette saison.

Les vacanciers qui arrivent sur Sérignac sont étonnés d'y trouver une aire naturelle gratuite et sont enthousiasmés de l'accueil réservé par les habitants. Ils sont impressionnés par le clocher tors et ont été très nombreux cette année à vouloir le visiter.

### Quelques propos recueillis à l'Office de Tourisme :

*" Une bonne surprise en arrivant dans ce joli village : un camping gratuit et accueillant. Merci ! "*

*" Merci pour cette belle attitude de proposer une aire de campement naturelle et gratuite. C'est vraiment merveilleux et très bien pensé pour les gens de passage ! "*

*" Félicitations pour la superbe initiative aire naturelle pour les cyclistes et la bibliothèque jardin. J'ai adoré passer une journée à Sérignac sur Garonne ! Étant une cycliste qui a déjà fait plus de 1 700 km à vélo depuis l'Italie... je n'ai jamais vu un village si accueillant envers le cycliste. Bravo à vous ! ! ! "*

*" Quel beau village ! Et surtout quel magnifique clocher ! La France a de la chance d'avoir un tel patrimoine !... Ce chef-d'œuvre mériterait qu'on s'y attarde "*

*" Un clocher hors du commun ! Quelle prouesse ce chef d'oeuvre des compagnons "*

**Avec en plus son parcours de santé et son aire de jeux et sports, Sérignac mise sur un espace naturel préservé.**

## ASSOCIATIONS

Covid 19 oblige, les associations du village sont dans le flou. Des aînés ruraux au comité des fêtes aucune autorisation de rassemblement n'a été permise depuis déjà presque une année. L'été fut un peu morose en espérant que l'année prochaine soit meilleure.

### LILAS SERIGNACAIS

Seuls les Lilas ont pu entamer leur saison en septembre avec des résultats plus que prometteurs pour le président José Ruiz. Malgré les difficultés à rassembler des fonds pour assurer la pérennité du club, les Lilas sont toujours vivants et travaillent d'arrache-pied. En espérant des jours meilleurs. Bon courage à tous.

**Soutenez votre club**  
**Réservez le masque des Lilas**  
**(6€ pièce, 10€ les deux)**

MARQUE HYGIENNIQUE RÉUTILISABLE LEKIK Réf. 2300  
RÉUTILISABLE 20 LAVAGES / TISSU ANTI-BACTÉRIEN

LILAS SERIGNACAIS

Ensemble  
contre le virus !

Réservation par email :  
lilas.serignacais@gmail.com  
ou sur facebook :  
www.facebook.com/lilasserignacais

Renseignements au 06 33 37 96 55

## NOUVEAU



- **Création d'un atelier de travaux manuels de tricots**, ouvrages de fils et d'aiguilles... Pour tous renseignements, s'adresser au 06 74 49 45 48 ou au 07 85 81 93 03 ou encore au 06 86 90 21 84.

- **Judo** : Sérignacais,  
Loïc Auffret 3ème Dan ouvre  
une annexe du PJU (Passage  
Judo Université) sur le  
village. Pour tous  
renseignements s'adresser :  
06 51 53 09 42



## APE



L'APE s'est adaptée à la situation actuelle, concernant les activités proposées depuis début septembre, en proposant l'achat de chocolats pour Noël, de sapins et également de kiwis. Nous n'avons malheureusement pas pu faire d'activités groupées comme l'an dernier (Halloween, marché de Noël), mais nous espérons pouvoir mettre en place notre vide grenier en avril, le quizz musical en juin et le repas de fin d'année après la fête des écoles.



## CHASSEURS SERIGNACAIS

A quoi sert la chasse sur une commune comme Sérignac, ce « loisir » très souvent décrié et source d'inspiration pour la presse à sensation et autres médias en manque d'audience.

Pour commencer, la chasse ce n'est pas prendre son fusil pour décimer la faune de notre territoire, c'est avant tout une passion pour la nature, la connaissance des animaux migrateurs et sédentaires et de leur habitat, ce sont d'innombrables heures d'aménagement et de gestion. Mais c'est aussi, dans nos campagnes, un lien social, un mode de vie qui nous berce depuis notre plus tendre enfance.

Il faut savoir que la gestion et la pratique de la chasse sont légiférées et très encadrées par les préfetures et fédérations. Pour le gros gibier, des comptages nocturnes annuels sont effectués pour évaluer la population ; des prélèvements sont alors attribués aux Sociétés de Chasse.

Il est indispensable de réguler ces espèces occasionnant des dégâts sur les cultures des agriculteurs, eux aussi très souvent décriés mais qui nous nourrissent. Dégâts indemnisés par les chasseurs et qui représentent des sommes colossales (plusieurs milliers d'euros à l'échelle du département).

La chasse c'est aussi la régulation des espèces dites nuisibles : corbeaux, renards, ragondins...

C'est également la gestion du petit gibier (lièvres, faisans, perdrix, lapins,...). Nous sommes en première ligne pour les observer, surveiller leur état sanitaire et intervenir si nécessaire comme lors de vagues de froid ou de canicule.

Arrêt de la chasse = populations cynégétiques en hausse = augmentation des dégâts. Et s'il n'y a plus de chasseurs, qui paiera ?

La ruralité, c'est le bien vivre ensemble et le respect de nos traditions, un choix de vie proche de la nature, celle qui est aussi belle que cruelle. Regardez la prédation d'un renard sur un faon ou d'une buse sur une nichée de canetons....

La nature peut être puissante et dangereuse mais elle est toujours fascinante. L'écologie n'est pas un gros mot. Elle a été injustement dévoyée à des fins politiques. Pas plus que les agriculteurs, nous ne sommes les pollueurs ou les assassins de la nature. Nous vivons avec elle et grâce à elle !

## ANCIENS COMBATTANTS

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Confinement oblige, le 11 novembre à Serignac s'est déroulé en comité restreint. Quatre représentants des Anciens Combattants dont le président Michel Woittequand, le porte-drapeau Angelo Manias, l'ancien président Jean-Claude Escuraing et Nicolas Dumas-Vorzet ainsi que trois représentants de la municipalité : Monsieur le Maire et deux adjointes : Maryse Bareille et Ghislaine Durovray. Après l'énumération des noms inscrits sur le monument, une minute de silence a été effectuée. Ensuite, une gerbe a été déposée au monument aux morts.

## COMMERCES

En cette seconde période de confinement due à la crise sanitaire à laquelle notre pays tente tant bien que mal de faire face, avec son lot de mesures restrictives ; vos commerçants et artisans sont à nouveau sur le front afin de vous servir au mieux. Ceci tout en ayant mis en place toutes les procédures recommandées par le gouvernement. Sachez que nous nous efforçons de répondre au mieux à vos attentes.

D'ailleurs, L'Escale et le Prince Noir proposent des repas à emporter. Depuis Samedi 28 Novembre, l'institut de beauté et le coiffeur ont pu rouvrir. N'hésitez pas à faire appel à leurs services.



Comme vous avez pu le constater les gérants du SPAR ont changé. En effet après 10 ans de bons et loyaux services, Hélène et Jérôme ont cédé leur affaire à Maxime et Sébastien, habitants de

Sérignac. Nous souhaitons bonne continuation à Hélène et Jérôme et la bienvenue aux repreneurs.

Il y a d'autres nouveautés à noter comme :

- la fermeture "forcée" de notre artisan-boucher fin octobre.

- la reprise de l'institut MARY BEAUTE par Julie

- l'installation, au niveau d'Autocamp 47, de Kévin Quintais qui propose le nettoyage complet de vos véhicules (intérieur et extérieur).

Vos commerçants et artisans vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et comptent sur vous pour dynamiser et renforcer le tissu économique de votre commune.

## MARPA

### Les salles d'eau transformées !



Du sol au plafond : un sol anti dérapant, un revêtement spécifique sur les murs et les plafonds, le tout d'un bleu lumineux, vasques, robinetteries, WC, douches et un éclairage très fonctionnel.

Répondre à la sécurité des résidents devenait impératif, sur un sol devenu glissant les chutes étaient trop fréquentes.

### L'ESPACE SALLE DE BAIN EST AUJOURD'HUI SECURISE, ADAPTE ET MODERNISE

Ces travaux se sont étalés sur plusieurs semaines cause « COVID » aujourd'hui ils sont terminés, nous remercions les résidents qui ont fait preuve de patience : ils ont été délogés et relogés chacun à leur tour !

Pour permettre aux entreprises de travailler dans de bonnes conditions et aux résidents de pouvoir accéder en journée aux toilettes nous avons mis un appartement à disposition tout le temps des travaux, un appartement pour lequel nous avons gelé la location.

Cette opération a un coût : 60 750 €

Un grand merci à la CARSAT (caisse assurance retraite) qui a subventionné à hauteur de 50 %.



# 2400 ANS D'HISTOIRE EPISODE VIII

## Des délibérations du Conseil Municipal du 19e et début du 20ème siècle

Plongeons dans les anciennes délibérations du conseil municipal de Sérignac. Nous trouvons des ordres du jour surprenants mais ne manquant pas d'intérêts. Nous en connaissons ce jour la finalité.

PONT SUR GARONNE :



- « *L'an 1892 le vingt cinq Février :*

*A 10 h du matin, le conseil municipal de la commune de Sérignac, convoqué régulièrement s'est réuni au lieu ordinaire de ses*

*séances sous la présidence de M. Fournier Maire.*

*Présents : Messieurs Boucard, Vaequé, Dubourdieu, Maïssonnié, Léglise, Sylvestre, Fourtané, Ducourneau, Chabrière.*

*Absents : Daiguille et Chauvin.*

*Monsieur le Président expose au Conseil que en 1882, le 12 Février, le Conseil émit le vœu de la construction d'un pont sur la Garonne et dans la séance du 18 Mars 1883, cette assemblée vota la somme qui lui avait été demandée pour ce travail, pour sa part contributive à l'exécution du projet... Pour parvenir plus facilement on pourrait classer le dit pont d'intérêt commun qui serait la continuation du chemin d'intérêt encore commun n° 86 de Montagnac à la Garonne et ce pour aboutir à la route nationale de Bordeaux.*

*Le Conseil*

*Considérant que ces 10 dernières années les cultures maraichères ont pris une telle extension qu'il devient tout à fait indispensable aux habitants de la rive gauche de pouvoir communiquer aux gares de chemin de fer de St Hilaire ou Fourtic qui toutes deux se trouvent à une double distance de la commune de Sérignac.*

*Délibéré :*

*Qu'il y a lieu de prier Monsieur le Préfet d'avoir l'extrême obligeance de reprendre les projets sus-visés et d'user de sa haute influence afin de donner satisfaction aux communes intéressées. »*

- « *Séssion extraordinaire du 25 Février 1894*

*Construction d'un pont sur la Garonne vote de 10 000 Francs*

*L'an 1894, et le 25 Mars le conseil municipal de la commune de Sérignac dument convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ces séances sur la présidence de Monsieur Fournié Félix...*

*Le Conseil :*

*Remercie tout d'abord Monsieur le Préfet d'avoir eu la bonté de reprendre le projet du pont, prie ce magistrat d'user de toute sa légitime influence afin de conduire ce travail à bonne fin....*

*Quant à l'emplacement que devra occuper le pont, le conseil s'en rapporte à la sagesse de l'autorité supérieure qui devra le placer entre les bacs de St Hilaire et celui de Lapouille à l'endroit qui offrira le plus d'économie et de sécurité.*

*Fait et délibéré à Sérignac les jours mois et ans sus dit »*

- « *Séssion ordinaire d'Avril :*

*L'an 1911 et le 12 Septembre à 8 h du soir, le conseil municipal de la commune de Sérignac s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Basquet Anthonin, Maire.*

*Étaient présents : Messieurs Brun, Léglise, Dubourdieu, Razel, Lataste, Bessé, Cocuron.*

*Absents : Messieurs Sarrau, Darblade, Ducourneau et Dupuy.*

*Monsieur le Président communique à l'assemblée le rapport de monsieur l'ingénieur en chef relatif à la construction d'un pont suspendu sur la Garonne entre Agen et Port Sainte Marie.*

*Déjà ce projet à fait l'objet de plusieurs délibérations de la part de la commune de Sérignac qui n'a jamais marchandé ses sacrifices pour arriver à sa réalisation.*

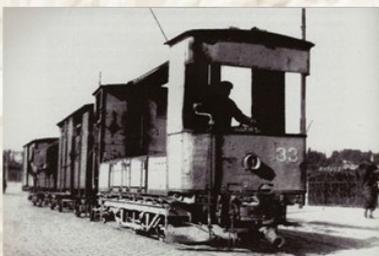
*Monsieur le Président serait heureux de voir que le conseil actuel se montrât aussi dévoué à cette œuvre que ses prédécesseurs. Aussi pour y arriver propose-t-il de voter la contribution demandée soit 19 470.66 Francs au moyen d'un emprunt de pareil somme remboursable en 30 annuités... Le conseil municipal ouïe ce qui précède considérant que dans toute la vallée de la Garonne on ne trouve pas une distance de 20 km dont les rives ne soient pas reliées par un pont...*

*Vote en principe la contribution demandée en émettant le vœux que le pont soit établi entre les passages de Saint Hilaire et de Lapouille ; sollicite de l'état le concours le plus large pour une œuvre éminemment bienfaisante aux habitants de la rive gauche de la Garonne. »*

- « *Session de Mai 1912 :*

Construction d'un pont sur la Garonne. Le Conseil après délibération nomme Messieurs Basquet et Brun pour faire partie de la dite commission (relative à la construction du pont) et Dupuy comme délégué suppléant. »

TRAMWAY D'AGEN A FEUGAROLLES :



- « *Session ordinaire de Mai 1899 :*

Séance du 17 Juin. An 1899 à 9 h. le Conseil Municipal de la commune de Sérignac réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Chabrière Maire. Etaient présents : Messieurs Léglise, Ducourneau, Pestel, Michel, Henri, Denux.

Absents : Messieurs Sylvestre, Fillol, Laborie, Furtani et Besse. Monsieur le Président donne lecture au Conseil d'une lettre qui lui a été adressée par M. le Préfet pour lui demander d'appeler le Conseil Municipal à délibérer sur le concours financier de la commune en faveur de la construction, d'un réseau de tramways dans le département. Cette lettre est accompagnée du procès verbal des résolutions adoptées par la commission des tramways dans les séances du Lundi 22 Mai au Jeudi 25 Mai. ... Il résulte de la lettre de M. le Préfet que le chef lieu de la commune se trouve sur la ligne projetée d'Agen à Marmande. »

\* La ligne de chemin de fer Bordeaux Toulouse est ouverte le 29 Août 1856.

- « *Séance extraordinaire du 30 Mars 1901 :*

L'an mil neuf cent un et le trente Mars à huit heures du soir, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Basquet Maire. Etaient présents : Messieurs Ducourneau, Besse, Dupuy, Maisonnier, Darblade, Denux, Boucard.

Absents : M. Laborde, Brun, Sarrau et Michel.

M. le Président expose qu'il a convoqué le conseil pour s'entretenir de la question des tramways départementaux. Rien n'est encore décidé au sujet des lignes à construire. Il rappelle que celle d'Agen à Marmande figurait en tête du réseau primitif.

Il ignore pourquoi elle a été reléguée au 3e ou 4e plan...

Il propose au Conseil de protester contre le délaissement des populations de la rive gauche de la Garonne et démettre un vœu pour que la ligne d'Agen à Marmande reprenne l'ordre qu'on lui avait primitivement fixé.

Le Conseil cù l'exposé de son président, considérant en effet que tout semble faire croire qu'on se désintéresse des populations de la rive gauche de la Garonne ; que cette contrée est celle où la population est la plus dense ; que l'agriculture y est très prospère ; que notamment la culture des primeurs prenant toujours plus d'extension exige des moyens de transport faciles et rapides ; que la ligne d'Agen à Marmande, comme on l'a dit sera d'un grand rapport. Demande qu'elle soit classée en tête du réseau à construire. »

- « *Séance du 10 Juillet 1904 :*

L'an 1904 et le 10 Juillet à 9 h du matin, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Basquet Maire, étaient présents Messieurs Brun, Darblade, Vaqué, Boucard, Fournié Emile et Drapé.

Absents : Messieurs Laborde, Lataste, Ducourneau, Fournié Patrice et Bousquet.

M. Basquet expose que conformément à l'arrêté préfectoral en date du 4 Juin 1904, dont il donne lecture, le conseil doit se prononcer sur l'utilité de l'avant projet du tramway d'Agen à Feugarolles. Il soumet à l'assemblée le plan de la traverse du village sur lequel ne figure pas la station de Sérignac mais il s'est procuré à la Mairie d'Agen un croquis qui marque l'emplacement de cette station quant à l'enquête, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper puisque le résultat est négatif.

Le Conseil Municipal : cù ce qui précède : Vu les pièces produites, approuve sans réserve l'avant-projet d'un tramway à vapeur d'Agen à Feugarolles, cette ligne étant appelée à rendre de grands services aux habitants de la rive gauche de la Garonne.

Demande que la station de Sérignac soit aussi rapprochée que possible du chef-lieu et établie entre les ponts kilométriques 9 km 500 et 9 km 600 sur l'enclos dit de Bellot. Pour atteindre ce résultat, le Conseil offre un petit patus communal formant un triangle que la commune possède en face dudit enclos et qui est à niveau de la route.

Fait et délibéré à Sérignac, les jours, mois et susdits. »

# Commerçants, artisans et professions libérales

**NOUVEAU**  
**DELAITING AUTO**  
NETTOYAGE (intérieur, extérieur)  
06 75 75 09 85

• ALAN CREATION  
COIFFEUSE  
05 53 68 61 37

• INSTITUT BEAUTE  
ESTHETICIENNE  
05 53 66 68 03

• LE PRINCE NOIR  
HOTEL RESTAURANT  
05 53 68 74 30

• L'ESCALE  
RESTAURANT  
BAR PIZZERIA  
05 53 95 38 79

• LES DELICES DE KANDICE  
BOULANGERIE PATISSERIE  
05 53 98 11 05

• PHARMACIE  
NADINE DOMIEN  
05 53 68 62 43

• CECOT FRANCIS  
MACONNERIE  
05 53 68 69 15  
06 18 28 88 44

• BOUDON CHRISTIAN  
PLOMBIER CHAUFFAGISTE  
06 03 40 90 76

• TUCOM BERNARD SARL  
AU SERVICE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
05 53 77 89 80

• PERRIN JEAN  
ELECTRICITE GENERALE  
05 53 68 61 63

• LE SERIGNACAIS  
TABAC PRESSE  
05 53 68 56 72

• NATALEA  
Soin du corps et l'esprit  
06 04 08 53 91  
www.natalea.fr

• CS AUTOMOBILE  
VENTE VEHICULES  
05 53 96 20 08

• SERIGNAC PNEUS  
MARC MAURIN  
05 53 68 79 79

• RC2M  
DUCOURNEAU BERNARD  
05 53 68 76 08



Quand vous faites travailler un

**A R T I S A N**

vous achetez

*plus qu'un service.*

Vous achetez des centaines d'heures  
d'échecs et d'expérimentations.

Vous achetez des jours, des semaines, des mois de

**F R U S T R A T I O N S**

et aussi des purs

*moments de joie.*

Vous n'achetez pas quelque chose,  
vous achetez un

*morceau de cœur,*

une parcelle d'âme,

**UNE PART DE LA VIE DE QUELQU'UN.**

*Plus important encore, vous achetez à l'artisan  
plus de temps pour lui permettre de vivre sa  
passion.*

• LA TIGEENNE  
CHARPENTIER ZINGUEUR  
05 53 87 30 86

• TAXI 47  
M. ET MME DUCHAMP  
06 14 77 41 72

• SPAR  
EPICERIE  
05 53 47 98 52

• PHOTOGRAPHIE  
PETIT Franck  
06 02 22 83 43  
www.franckpetit-photographe.fr



• LES BAIES D'ELIE  
PLANTES AROMATIQUES,  
PETITS FRUITS ROUGES,  
MARAICHAGE  
07 85 61 67 65

• SYNTHESE INFORMATIQUE  
05 53 66 73 66

• REMY CAPGRAND  
CHARPENTIER  
05 53 68 26 26

• TEIXEIRA-R-ANTOINE  
CARRELEUR  
06 08 75 88 72

• TERRES DU SUD  
GAMM VERT  
05 53 68 62 44

• ELECTR'HOME 47  
ELECTRICITE GENERALE  
05 53 47 52 86-06 83 63 39 81

• MEDECIN  
MACKY VINCENT  
05 53 68 61 90

• TAXI SERIGNAC  
5 place de l'Eglise  
05 53 68 70 80

• EARL PAS DE LA VILLE  
VENTE DIRECTE  
DE FRUITS  
05 53 68 62 28

• AUTOCAMP 47  
LOCATION VENTE  
CAMPING CAR, GARAGE AUTO  
05 53 68 65 13

• PIZZA BATAIL  
0614704049

• SARL PAILLAS  
MAINTENANCE  
CHAUFFAGE (fioul, gaz)  
06 45 74 01 63

• NELSON MARTINS  
ENTREPRISE DE PLÂTRERIE  
06 76 28 67 63

• INFIRMIERE  
BRIAND CATHERINE  
06 81 51 56 23

• ONGLERIE  
SANDRA HUARD  
06 47 91 94 11